

PROVINCE DE QUÉBEC — VILLE DE ROBERVAL
LE 16 AVRIL 2007 (10)

Assemblée publique du Conseil de la Ville de Roberval, tenue à la Mairie de Roberval, le 16^e jour du mois d'avril 2007, à 19 heures.

PRÉSENCE : Monsieur le Maire Denis Lebel

L'assemblée est tenue sous la présidence de Monsieur le Maire Denis Lebel.

Aucun contribuable n'assistait à cette assemblée.

1.0 MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT DE ZONAGE 93-10

1.1 Amendement au règlement de zonage 93-10 / Ajouts d'usages dans la zone industrielle Ic-1 / Règlement numéro 2007-19

Aucune question, commentaire ou modification par rapport au projet de règlement.

1.2 Amendement au règlement de zonage 93-10 / Marges de recul en zones résidentielles (Ra et Rb) et normes de stationnement pour auberges et gîtes / Règlement numéro 2007-20

Aucune question, commentaire ou modification par rapport au projet de règlement.

1.3 Amendement au règlement de zonage 93-10 / Ajout d'usages commerciaux dans les zones commerciales Ca-3, Ca-7, Ca-8, Cc-2 et Cv-3 / Règlement numéro 2007-21

Aucune question, commentaire ou modification par rapport au projet de règlement.

LEVÉE DE LA SÉANCE

2007-222

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement, que la séance soit levée.

LOI SUR LES CITÉS ET VILLES DU QUÉBEC — ARTICLE 53

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 53, DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES DU QUÉBEC, J'APPROUVE CHACUNE DES RÉOLUTIONS CONTENUES SOUS CE PROCÈS-VERBAL.

DATE : Le 17 avril 2007

SIGNATURE : _____
Denis Lebel, Maire

DENIS LABEL, MAIRE

JEAN-GUY TARDIF, LE GREFFIER

JGT/chp

(Réf. : Chp/Conseil/PV20070416-Ass.pub.)